



# Règlement des Salles de travail en groupe

En utilisant les salles de travail en groupe de la BU, vous vous engagez à respecter les points suivants

1. Venir à 2 personnes minimum pour retirer le badge ou la clé
2. Signaler tout problème constaté à l'arrivée dans la salle et respecter le matériel
3. Ne pas s'enfermer à clé
4. Ne pas manger ou boire dans les salles (sauf bouteilles d'eau)
5. Se porter garant(e) du comportement des autres utilisateurs
6. Restituer la clé en quittant le bâtiment
7. Quitter la salle 20 minutes au plus tard avant la fermeture de la bibliothèque

Chaque usager peut réserver des salles pour une durée quotidienne de 4 heures et pour une durée hebdomadaire de 12 heures.

Les réservations sont à enregistrer avec votre adresse mail de l'université. Quand on vous demande de confirmer la réservation, cette opération doit être réalisée dans les 2 heures suivant votre demande.

Après 15 minutes de retard, toute réservation non honorée sera annulée et la salle sera disponible pour les autres groupes. Le créneau sera tout de même comptabilisé dans les quotas de réservation quotidiens et hebdomadaires.

Des marqueurs pour tableau blanc peuvent être empruntés à l'accueil. Les tampons-effaceurs, en revanche, doivent rester dans les salles.

Quand vous quittez une salle avant la fin de votre réservation, merci de nous le signaler au bureau de prêt afin que la salle soit de nouveau disponible pour les autres groupes (et pour que la durée non utilisée soit créditée à vos quotas quotidien et hebdomadaire).

## **Informatique et libertés**

*Les adresses mail collectées pour le module de réservation de salles ne sont utilisées qu'à des fins de communication sur sollicitation de l'utilisateur (c'est-à-dire une réservation). N'étant pas utilisées à des fins commerciales ni recoupées avec des informations personnelles, Affluences bénéficie de la dispense de déclaration à la CNIL n°7 (<https://www.cnil.fr/fr/dispense/di-007-fichiers-de-communication-non-commerciale>). Dans ce cadre, pour garantir que les adresses mail seront conservées au maximum une année, Affluences s'engage à supprimer toutes les adresses mail de l'année précédente pendant la fermeture estivale de l'université. Par ailleurs, chaque usager pourra demander à tout moment à Affluences la suppression de son adresse mail du module de réservation, sous réserve d'un délai raisonnable garantissant le bon fonctionnement du système de réservation (par exemple, si l'adresse en question a des réservations en cours).*